

«Nom_complet»
«Adresse_1»
«Adresse_2»
«Code_postal» «Ville»

Saint-Ouen, le 15 juin 2016

Cher(e) Président(e) et Ami(e)

La Commission Administrative s'est réunie les 12 et 13 mai 2016.

Elle a validé :

- Le nouveau règlement du Comité Solidarité Vieillesse (**C S V**) ainsi qu'un nouveau barème que vous trouverez en pièces jointes.
- Ils sont applicables à compter du 1er juin 2016.

Nous restons toujours à votre écoute pour répondre au mieux à vos questions.

Nous vous prions de croire, cher(e) Président(e) et ami(e) à notre sincère amitié.

Anne BOURDELLES-en charge du CSV

